

Les Halles sortent de terre

Après des années de polémique, les travaux du grand chantier des Halles devraient commencer pour de bon à la rentrée. Mais les opposants ne désarment pas. L'occasion de faire le point sur ce dossier symbolique des deux mandatures Delanoë.

Vous le croyiez enterré au plus profond du sous-sol parisien, bien en dessous de la fourmilière commerciale du Forum et des voies RER. Eh bien non ! Le voilà qui ressurgit.

Les quelques barrières qui se dressent sur le mail planté à proximité de la rue Berger en témoignent. Après sept ans de palabres, de psychodrames et d'études diverses (15 millions d'euros déjà dépensés), le projet des Halles devrait enfin passer à la phase chantier à la rentrée. Les travaux, qui avaient bel et bien commencé en mai, ont été interrompus suite à la suspension par le tribunal administratif d'un permis de démolir nécessaire à la poursuite des opérations.

Lancé au lendemain de l'élection de 2001, présenté alors comme le plus grand chantier de la mandature et censé se clôturer en... 2012, le projet des Halles, au fil des années, s'est révélé un parcours d'obstacles inextricable pour Bertrand Delanoë. Ou plus exactement une sorte de roche tarpéienne tellement semée d'embûches qu'on finit par craindre le pire pour l'équipe municipale. Tant du point de vue des délais (à force d'accumuler les retards, le projet pourrait ne pas être bouclé avant les prochaines élections, en 2014) que de celui du coût de l'opération, passé, en six ans, de 200 à 765 millions d'euros, avant même que le moindre bulldozer ne se soit mis en action.

Cette montagne d'« emmerdements », disons-le vertement à la manière de monsieur le maire, doit beaucoup à la complexité structurelle du lieu. Depuis 1969

Le grand patio

C'est l'aspect le plus révolutionnaire du projet, selon ses concepteurs : le Forum des Halles et sa place basse seront désormais reliés au jardin par des emmarchements (jusqu'au niveau -1) puis par un grand Escalator. Ce qui devrait inciter les usagers du sous-sol à s'emparer du lieu. D'autant qu'au rez-de-chaussée, de grandes terrasses de café prolongeront la Canopée. Le Forum fermant à 20 heures et la gare RER à 1 heure, des grilles devront toutefois être aménagées pour interdire l'accès à la place basse pendant la nuit.



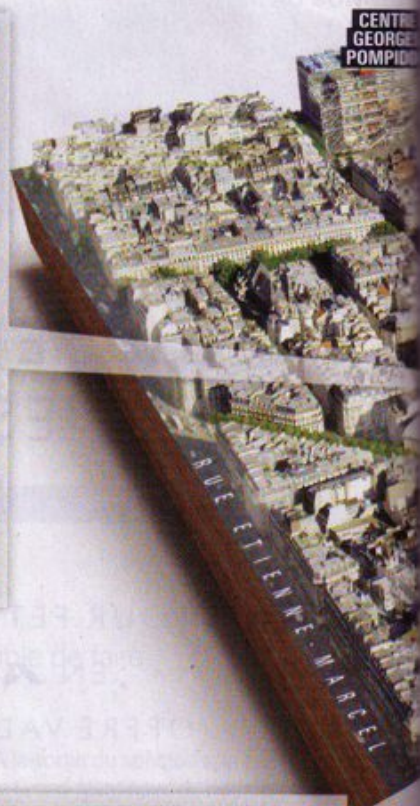
P. Berger et J. Anselmi, architectes

La place Cassin

Plébiscité par les habitants, cet amphithéâtre paysager s'ouvrant sur Saint-Eustache devait disparaître. La Mairie affirme désormais que sa « périmétrie » sera entièrement préservée. La réalité est un peu différente. Si la sculpture et le principe des gradins sont conservés, la surface de la place est bien rabotée de moitié pour faire place à la grande prairie de David Mangin.



Saura et Philippe Raguin



CENTRE GEORGE POMPIDOU



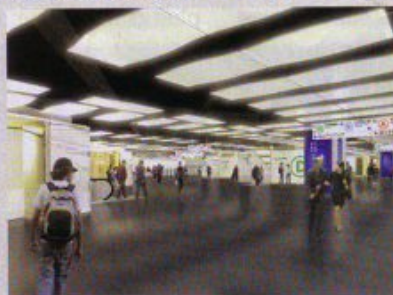
P. Berger et J. Anaut, architectes

La Canopée

N'ayant pas eu l'heur de plaire à certains critiques architecturaux, cette image virtuelle de la future entrée monumentale côté rue Lescot n'est plus diffusée par la Mairie. Les plans de la Canopée, pourtant, n'ont pas changé. Soit une immense toiture ajourée faite d'un emboîtement de grandes ailes en verre et acier (les « ventelles »), reposant sur deux plots, occupés par des commerces et quelques équipements publics (dont un lieu du hip-hop nouvellement créé et relégué au 1^{er} étage). Au centre, une grande perspective s'ouvre sur le jardin. Les ventelles du toit s'inclinent à 45 degrés côté ouest pour que le vent ne s'engouffre pas dans cette brèche.

La salle d'échanges

C'est à la fois le volet le plus important et le plus obscur du projet. Enfouie au quatrième sous-sol, la grande salle d'échanges de la gare RER devait être refaçonée. Pour lui trouver de nouvelles sorties, en cas de pépin majeur. Et réduire le sentiment de claustrophobie qui assaille nombre de voyageurs. Chargé des travaux, Patrick Berger s'efforce de nettoyer l'espace en faisant sauter toutes les cloisons superflues, en jouant sur les ambiances lumineuses et en créant une grande galerie commerciale, offrant constamment un repère aux voyageurs. La salle d'échanges se voit par ailleurs dotée de trois nouveaux accès directs avec la surface. Ce qui monte l'addition à 148 millions d'euros.



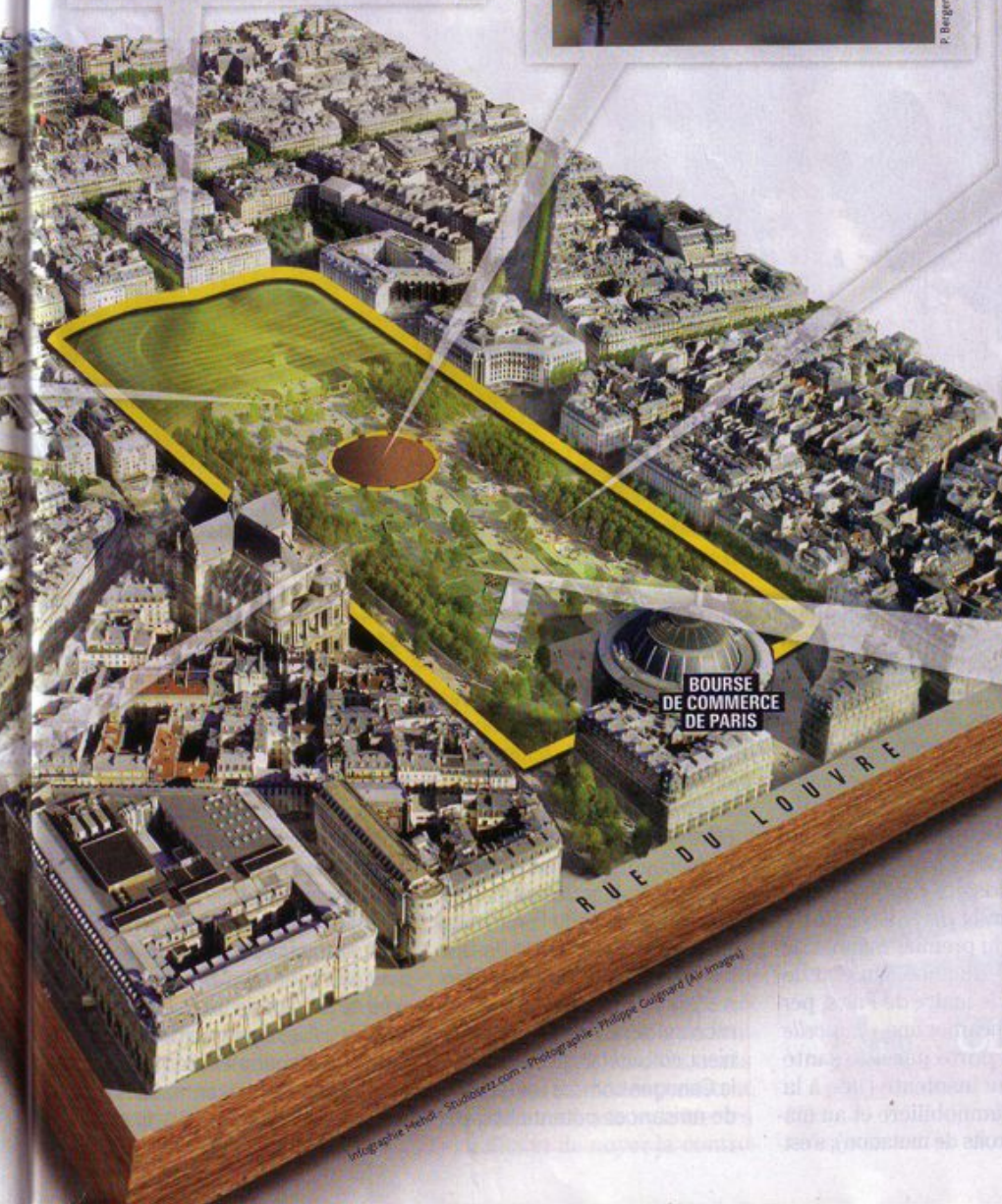
P. Berger et J. Anaut, architectes



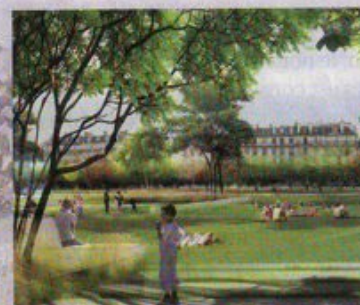
Henri Marquet sculpteur ; imaginaire ingénierie ; AEP architectes paysagistes

Le jardin des enfants

Ces dernières années, la polémique s'est focalisée sur ce petit jardin d'aventures, occupant 0,3 des 4,3 hectares du jardin, œuvre de la sculptrice Claude Lalanne (les Arts déco lui consacrent actuellement une rétrospective). Son positionnement, à l'interface de la future Canopée et du jardin, rendait sa préservation difficilement envisageable. L'association Accomplir en a fait son cheval de bataille. Ce qui ne l'a pas sauvé, mais a contraint la Mairie à restituer un espace aussi vaste à quelques mètres de là. Logé sous les arbres du mail Berger, ce jardin « hors norme » confié après concours à une équipe menée par le sculpteur Henri Marquet se présentera sous la forme d'un parcours, mêlant poésie et technologies, espaces de rêveries et de jeux organisés.



Intégrative Média - Studio222.com - Photographie : Philippe Colquard (Air Imagin)



Seura et Philippe Rugon

La grande prairie

Avec ce grand espace d'un seul tenant, sillonné de murets-banquettes au dessin aléatoire, David Mangin ne se contente pas d'offrir un espace bronzette supplémentaire aux Parisiens. Il transforme complètement l'esprit des lieux. Structuré autour d'un axe est-ouest, son jardin met en valeur la bourse du commerce et la future Canopée, là où le jardin actuel, avec sa multiplication de bosquets, sert essentiellement de faire-valoir à Saint-Eustache et aux façades environnantes. Seul hic : cette volonté de créer une grande perspective se heurte à la difficulté de déplacer les édifices techniques émergeant de la dalle du Forum. D'où un coût maousse de 60 millions d'euros.

Photos : APUP / JChabliet

LES GRANDES DATES À VENIR

Septembre 2010 : délivrance du permis de démolir et début de la réalisation du jardin des enfants.

Octobre 2010 : délivrance du permis de construire de la Canopée.

2011 : destruction des pavillons Willerwal au-dessus du forum, et installation de la cité de chantier dans la moitié est du jardin.

Fin 2011 : livraison du jardin des enfants.

2012 : début de la construction de la Canopée.

Été 2014 : livraison de la Canopée.

Fin 2016 : livraison de l'ensemble du jardin et de la gare RER rénovée.



Les quais de la gare RER revus et corrigés par Patrick Berger.

et la destruction des pavillons Baltard, le nouveau quartier des Halles s'est construit comme un empilement de projets plus ou moins avortés, qui, faute de trouver leur cohérence, sont venus ajouter de nouvelles contraintes. Deux exemples pour illustrer notre propos : le jardin actuel est construit sur une dalle de béton, si bien que toute retouche apportée audit jardin relève moins du paysagisme que de l'ingénierie lourde. Et cette dalle de béton s'appuie sur une trame constructive digne des plus grands ouvrages d'art (elle devait porter un projet monumental voulu par VGE) de telle sorte qu'il est monstrueusement coûteux de la remodeler.

Mais le béton n'est pas le seul ennemi du maire. Ses malheurs sont également liés à l'imprévisible facteur humain, incarné ici par une petite association de riverains, qui, après lui avoir

mené la vie dure sur le terrain médiatique, vient de se lancer avec succès dans la guérilla juridique. Qu'il s'agisse de la partie jardin (la grande prairie de David Mangin) ou de la partie construite du projet (la Canopée de Patrick Berger, sorte de grande halle recouvrant le Forum et sa place basse), Accomplir – c'est son nom – conteste à peu près tout. On peut trouver ses animateurs conservateurs, voire limite réacs. Mais force est

senti pousser des ailes. Cela a donné le 104, espace de création artistique aux proportions et au budget dignes d'un musée national ; cela donnera peut-être la « maison du rugby » à Jean-Bouin, un stade à 150 millions d'euros censé accueillir chaque année dix matchs mineurs du Stade français. Et cela donne actuellement le nouveau quartier des Halles. Autant de projets où le contenant a fait l'objet des plus grandes attentions, sans

que la question du contenu soit réellement débattue. Sur la méthode aussi, le bateau municipal s'est perdu dans les fumées de la com à outrance. Bertrand Delanoë a cru que le réaménagement des Halles ne créerait pas plus de problèmes que l'installation de Paris Plages sur les voies sur berges. Il a voulu vendre du rêve là où il aurait fallu d'abord parler tuyauteries, gros sous et programmation. Dans ce meilleur des



Patrick Berger et Jacques Anoult, architectes

ARGENT PUBLIC POUR LIEUX PRIVÉS

Il y a six ans, Christian Sauter, alors adjoint aux Finances, affirmait qu'il ne « lâcherait pas un euro pour les Halles ». Longtemps, la mairie de Paris a en effet cru que son locataire, Unibail, accepterait de mettre au pot pour financer les travaux de réaménagement du Forum. Seulement voilà : le géant de l'immobilier d'entreprise francilien n'a jamais rien demandé, et se montre donc avare de ses deniers, considérant la création de la Canopée comme une source de nuisances potentielles. De

« pas un sou », on est donc passé à un financement essentiellement public (500 millions pour la Ville de Paris, auxquels s'ajoutent les contributions de la RATP et de la Région). Unibail se contentant de racheter une partie du foncier appartenant à la Ville. La justification d'Anne Hidalgo : « On ne peut pas taxer un opérateur privé pour une opération de rénovation urbaine portant sur des espaces publics. » A cela près que lesdits espaces donneront essentiellement accès... à des commerces privés.

■ G. L. G.

L'EUROPE, EN DERNIER RECOURS

Dans leur combat sans merci, les opposants au projet des Halles se sont trouvé un allié inattendu : l'Europe. Fin 2009, la Cour de Justice des Communautés européennes a en effet déclaré la procédure des marchés d'étude et de définition (celle-là même qui fut utilisée pour choisir le projet de David Mangin) contraire au principe de la libre concurrence. Et, comme par miracle, le ministre chargé de faire appliquer cette décision en droit

français n'est autre que Pierre Lellouche, qui briguera la conscription des Halles en 2012. Le secrétaire d'Etat aux Affaires européennes se fait donc fort d'« atomiser » le projet si Bertrand Delanoë persiste « dans son trip d'ego personnel ». Problème : la plupart des grandes villes françaises ont des marchés en cours d'exécution. La bombe atomique pourrait donc créer de sérieux dommages collatéraux.

■ G. L. G.



Patrick Berger et Jacques Anjault, architectes

Avant, après. Les bosquets du jardin (à gauche) laissent la place à une grande pelouse, et les pavillons Willerwal à la Canopée.

mondes, les Halles ne devaient pas coûter « un euro à la Ville », et les Parisiens devaient se laisser bercer par de belles images. Il y eut d'abord les forêts de derricks en verre et les jardins suspendus des stars Rem Koolhaas et Jean Nouvel. Beau, bluffant, mais totalement irréalisable. David Mangin, le petit poucet, est ainsi sorti du chapeau municipal fin 2004 avec un projet plus classique – un grand toit faisant face à une grande prairie –, limitant les interventions sur l'infrastructure, et permettant de traiter chaque volet du programme (le jardin, le centre commercial et la gare RER) de manière relativement autonome. Mais il fallut lui coller Patrick Berger et sa Canopée aux formes végétales pour le rendre plus sexy, plus transparent, plus léger, plus « XXI^e siècle », pour paraphraser le jargon municipal.

L'utopie s'est vite brisée. Le projet urbain n'est pas fait que de jolies images et de bonnes intentions. Les négociations financières avec Unibail, le gestionnaire du centre commercial, se sont révélées beaucoup plus âpres que prévu (*lire l'encadré page 14*). Et la fameuse trame constructive n'a pas tardé à se rappeler aux bons souvenirs des aménageurs. Multipliant le coût de réalisation tant de la Canopée (de 120 à 176 millions) que du jardin (60 millions avec les reprises). Aujourd'hui, alors que le maire de Paris se place de plus en plus en retrait de la vie municipale, c'est Anne Hidalgo, la dauphine et première adjointe, qui se retrouve en charge de ce Meccano instable. Blanche-Neige a remplacé le Magicien d'Oz, mais les vieilles méthodes persistent. Toujours cette manie de nier les conflits et de noyer la contro-

verse sous un unanimité de façade. Non, contrairement à ce qui est affirmé, la rénovation de la gare souterraine – sur laquelle tout le monde s'accorde – n'impliquait pas forcément de chambouler tout le quartier. Oui, on aurait pu se contenter du strict nécessaire en creusant, ici et là, des sorties supplémentaires pour absorber les flots d'usagers du RER en cas d'affluence... ou d'attentat. Et en remplaçant les actuels bâtiments de surface du Forum, énergivores et obsolètes. Cela aurait coûté 300 millions au plus. Mais, non, la mairie n'a pas voulu de cela.

Car la mairie a bien une ambition pour les Halles. A ceci près que, pétrifiée par l'importance des enjeux, elle semble tout faire pour minimiser le poids de la volonté politique dans cette affaire. Derrière son minimalisme apparent, le projet de Mangin modifie bien la physionomie et l'esprit du lieu. Sa « grande prairie » cherche à mixer les pu-

blics, à faire sortir de terre les usagers de la gare et du Forum. A quoi cela ressemblerait-il ? A « une sorte de Champ-de-Mars marqué par un signal urbain à l'image de la tour Eiffel », concède Anne Hidalgo quand on la pousse dans ses retranchements. Bref, un grand espace parisien supplémentaire, là où il s'agit aujourd'hui d'un fouillis d'espaces cloisonnés, réservés aux habitués du lieu (riverains, salariés des bureaux alentour) qui seuls savent y retrouver leurs petits. On peut trouver le projet totalement utopique, voire hors sujet, tant l'identité actuelle du quartier paraît fondée sur la fragmentation et la juxtaposition des publics. On peut également le trouver démesuré, au vu des 4,3 hectares du jardin, difficilement comparables aux 25 hectares du Champ-de-Mars. Mais on peut aussi le défendre au nom d'une certaine idée (républicaine ?) du vivre-ensemble.

■ Gurvan Le Guellec

PARCOURS MEURTRIER D'UNE MÈRE ORDINAIRE

L'AFFAIRE VERONIQUE COURJAULT

Réalisé par Jean-Xavier de Lestrade.

Écrit par Jean-Xavier de Lestrade, Nathalie Azoulai (2009 – 103 min)

EN DVD LE 16 JUIN 2010



Cent minutes intenses qui tentent de nous faire comprendre l'un des crimes les plus mystérieux de notre humanité, l'infanticide. LE JOURNAL DU DIMANCHE

Un modèle du genre. TELERAMA

Une grande réussite. LE FIGARO

Sublime. NOUVEL OBSERVATEUR

COMPLÉMENTS :

- Témoignage de Claude Halmos (psychanalyste et écrivain)
- Interview du réalisateur



arte EDITIONS

En vente partout et sur www.arteboutique.com